



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Le Conseil de la municipalité siège en séance extraordinaire ce jeudi 10 décembre 2020 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence:

Michel Péloquin, maire  
Mario Cardin, conseiller  
Myriam Cournoyer, conseillère  
Guy Lambert, conseiller  
Luc Latraverse, conseiller  
Pierre Pontbriand, conseiller  
Roger Soulières, conseiller

La séance extraordinaire a été convoquée par le maire, lors de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020 à laquelle tous les membres y ont assisté.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.  
Tous formant quorum, sous la présidence de Michel Péloquin, maire.

Assiste également à la séance, par visioconférence: Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

33-12-20

Le maire déclare la séance ouverte.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours; considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020; considérant l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres; considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la présente séance du Conseil sera tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que l'enregistrement audio ou vidéo soit rendue disponible via le site internet de la municipalité dès que possible.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution  
ou annotation

34-12-20

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2021-2022-2023
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2021
- 5- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
- 6- Levée de la séance

ADOPTÉE

### PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2021-2022-2023

À la demande du maire, le directeur général présente les prévisions budgétaires 2021 et le plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

35-12-20

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 :

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

<b>REVENUS</b>	<b>2021</b>
Taxe foncière générale (0,88 \$)	2 572 722 \$
Taxe foncière générale	
immeubles (1,31 \$)	
non résidentiels	51 249
Surtaxe remembrement	5 100
Répartitions locales	57 365
Eau (89 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)	244 150
Egout (168 \$ / rés.)	219 072
Matières résiduelles (140 \$)	186 760
Matières résiduelles chalets non reliés (70 \$)	11 410
Compensation de taxes immeubles gouv. Québec	250
Compensation taxes imm. Affaires sociales	18 000
Compensation de taxes immeubles gouv. Canada	1 368
Autres services rendus	77 250
Permis (Urbanisme)	7 500
Droits de mutations immobilières	60 000
Amendes et pénalités	7 500
Intérêts	11 600
Transferts	52 359
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>3 583 655 \$</u></b>
<b>CHARGES</b>	
Conseil municipal	112 483 \$
Application de la loi	28 500
Gestion financière et administrative	486 097
Élections-Référendums	20 000



No de résolution  
ou annotation :

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Évaluation	58 404
Administration générale (autres)	750
Sécurité publique	257 533
Centre animalier	10 500
Protection contre l'incendie	320 385
Sécurité civile	10 000
Voirie municipale	257 470
Enlèvement de la neige	129 950
Éclairage de rues	12 500
Circulation et stationnement	30 200
Transport adapté et collectif	46 302
Approvisionnement / traitement de l'eau	166 525
Réseaux de distribution de l'eau	77 865
Traitement des eaux usées	85 197
Réseaux d'égouts	146 235
Enlèvement et élimination des matières résiduelles	202 485
Entretien et travaux des cours d'eau	5 000
Logement social O.M.H.	7 200
Aménagement, urbanisme et zonage	88 660
Promotion et développement économique (CLD)	26 209
Loisirs : centres communautaires (Maison des jeunes)	15 120
Patinoires / glissade	1 300
Port de plaisance, quais, bâtiments sanitaires	20 260
Parcs, camp de jour et jeux d'eau (Supralocal inclus)	150 851
Contribution organismes sportifs	8 000
Activités culturelles	22 661
Frais de financement	161 000
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>2 965 542 \$</b>

### AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	501 607
Remboursement fonds de roulement et réserve	20 600
Immobilisations	95 906

**TOTAL :** **3 583 655 \$**

ADOPTÉE

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

36-12-20

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

### QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

### LEVÉE DE LA SÉANCE

37-12-20

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,  
directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »